

Programme du workshop pratique

Temps de travail et absences: Dispositions légales et mise en œuvre pratique

Hôtel Alpha-Palmiers, Lausanne

Horaires	Thème
08.30-09.00	Accueil
09.00-09.20	<ul style="list-style-type: none">• Notions de temps de travail (droit des obligations et droit du travail)• Modèles d'horaire de travail (horaire flexible / durée annuelle du travail)
09.20-10.15	<ul style="list-style-type: none">• Heures supplémentaires (travail supplémentaire)
10.15-10.30	Pause
10.30-12.00	<ul style="list-style-type: none">• Travail de nuit / travail du dimanche
12.00	Repas
13.00-14.30	<ul style="list-style-type: none">• Vacances et absences de courte durée payées
14.30-14.45	Pause
14.45-16.15	<ul style="list-style-type: none">• Périodes limitées dans le temps en cas de grossesse et de maternité, de service militaire et de service civil
16.15-16.30	<ul style="list-style-type: none">• Poursuite du versement du salaire par l'employeur et les assurances (assurance d'indemnités journalières en cas de maladie, LAA, AC)
16.30	Fin du séminaire